L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

VENTE A NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 29 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1a

DEMANDES D'EMPLOI.

UN homme âgé, bien recommandé, qui s'entend au jardinage, à soigner des chevaux, conduire une voiture ou à faire tout autre ouvrage d'agrément quelconque. Adresse L. P., cet office. 22 nov—7f

DEMANDES.

DEMANDE une femme blanche pour servir à table. S'adresser 2,701 rue Prytanée. 23 nov—

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le troisième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir :

Mme Chas M. Moore versus son mari.
No 43 100—Div. C.

Sur la motion de Harold W. Newman, Esq., avocat de la plaignante, et sur la déposition de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 9 juillet 1894 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Hélène Lapringer, épouse de Charles M. Moore, et contre le défendeur Charles M. Moore, ou en sous, pour la somme de Cent-Sept-Sol100 Dollars, avec la connaissance de son privilège, sous la Loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et disant qu'il n'y a communauté d'acquêts et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et par la présente soit déclarée de conduite des affaires en son propre nom et pour son propre compte et de faire et d'accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Ce jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé : F. A. MONROE,
Juge.

En témoignage de quoi, j'ai à ceci m'a mon nom et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-et-unième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent-quatre-vingt-quatorze.
Signé : JAMES D. RANKIN,
[Sceau] Député Greffier.
27 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Wise Kotwitz Commission Co. Ltd vs Mme Veuve Léon Lamothe—La même vs la même.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 21,547 et 21,548—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les cédées intitulées et numérotées le procédé à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, situé au No 2,547 rue Gravier, entre Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 déc mbre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir : Un coffre-fort de Hall Standard, un lot de meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après inventaire enregistré en son bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. Ad. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 28 nov—28—5 13 déc

W. G. Tebault vs New Orleans Printing Co.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS — No 26,401 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Clidieras, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, LE MARDI, 4 décembre 1894, à midi, aux Nos 27 et 41, rue Carondelet, entre Donaue et Bienvil e, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1 desk, 4 chaises, 1 chaise à dessus en cuir, 1 chaise de bureau, un lot de nattes, 1 chaise de bureau, Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux. WM. NELSON,
23 nov—23 29—déc 4 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de François Lacroix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,804—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers et cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte final présenté par le Rev. Hyacinthe C. Migeot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 nov—déc 4 8 Greffier.

Succession de Jean Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,057—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte final présenté par le Rev. Hyacinthe C. Migeot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Gr er.

Succession de Justin Arrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,381—Division A—Attendu que l'Ann Grondin, veuve en première noces de Jean Nonsty et en secondes noces de Justin Arrin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Arrin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

Succession de Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16 145—Division D—Attendu que Henry B. Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration définitif dans la succession de feu Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme, décédés; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
27nov—27 30 déc 6 Greffier.

Succession de M. E. Gibbon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,005—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte final présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
27 nov—27 30—déc. 6 Greffier.

Succession de Marguerite McCabe, Veve de William Cardinal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,332—Division D—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret McCabe, veuve de William Cardinal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
22 nov—23 25 30 Greffier.

Succession de Thomas McDonough.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39 844—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte final présenté par le Rev. Hyacinthe C. Migeot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

Succession de Justin Arrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,381—Division A—Attendu que l'Ann Grondin, veuve en première noces d'Jean Nonsty et en secondes noces de Justin Arrin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Arrin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

Succession de Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16 145—Division D—Attendu que Henry B. Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration définitif dans la succession de feu Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme, décédés; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
27nov—27 30 déc 6 Greffier.

Succession de M. E. Gibbon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,005—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourlesquelles le compte final présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur
—DANS LES—
Deuxième et Troisième Districts.

No 128 (ancien numéro) rue des **Ursulines** entre les rues **Remparts** et **Bourgogne**. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue **Union** entre les rues **Remparts** et **St-Claude**. Une maison double à un étage.

Nos 155 et **157** (ancien numéro) rue des **Français** entre les rues **Morales** et **St-Claude**. Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue **Baghetelle** entre les rues **Girod** et **Urquhart**. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE.

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE MME VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEHEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 (anciens numéros) rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 octobre 1894 et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Bourgogne, Rampart et St-Philippe, et mesurant 20 pieds de face à la rue Dreuilhet, par une profondeur de 60 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Murin ou ses ayants, et sur la autre, par la propriété de M. Duverger ou ses ayants. Etant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lebeo a acquise par achat, de François Bouet par acte passé par devant Joseph Labeny, ancien notaire dans cette ville, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques à un étage, avec corridor en commun, la dit vingt et deux carpe de logis contenant ensemble six chambres, cuisine et deux étages, ayant 4 chambres, cuve, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, étant l'ancien lot de la magnolia, maintenant Bourbon, Dreyfus, Girod, maintenant Villeré et Union, faisant partie du lot désigné par le No 962 de l'îlet, No 2 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesurant, au pied français, 30 pieds de frée à la rue Rigaudet maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 963 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 962. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de François Bouet par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cave, puits, lieux d'aisance, accompagné de water-closet, connu sous le numéro municipal, vieux numéro, 498 rue Ragatelle.

3° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan dressé par Jos. Lisbony, ancien notaire, par John Rew et A. A. Déarsant passé pardevant A. Abat, ancien notaire, le 23 novembre 1846, lieu borné par les rues Français, Royale et Chartres (maintenant St-Claude), Champs-Elysées et Moreau, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds, lesquels dits lots font partie de deux lots désignés par les numéros 94 et 95 de l'îlet No 19 sur un plan de monsieur Barthélemy Marigny. Etant la même propriété que la dite veuve J. A. Lebeo a acquise de Mlle Anastasie Déarsant par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857. Les améliorations consistent en une résidence composée de six chambres, cuisine, hangar, dans le fond avec 4 on 5 chambres, lieux d'aisance, hangar, cave, etc. Connue par les numéros municipaux 155 et 157 rue Français.

4° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voie, privilèges qui y appartiennent, située dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, étant borné par les rues Union, Amour, maintenant Dryades et Claude et Français, faisant partie du lot désigné par le No 66 de l'îlet No 22 sur le plan de Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier dressé par J. A. Fabry, le décembre 1844, en l'étude de Félix Pesoy, ancien notaire, mesurant au pied anglais, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de face à la rue du fond, étant la même propriété que feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de Mlle Anastasie Déarsant, par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec corridor en commun, composée de 4 chambres, water works, lieu d'aisance, cave, etc., connu par le numéro municipal 79, vieux numéro 77 rue Union.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant et stipulé par les 2 et 3 ans billets à ordre successifs et égaux portant intérêts à 8 pour cent par an, payables par parties à partir de la date de la vente jusqu'au parfait de payement, avec hypothèque spéciale sur les dits biens, et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sûreté, transfert de polices des taxes de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent sur le montant de leur enchère, pour lier la vente.

Actes de vente, pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—7 14 21 28—déc 5

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Annie A. Begue.
Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, Bureau, No 629 (nouveau numéro) rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi, à la nouvelle Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 30 octobre 1894, rendu par l'Hon. G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant au palais de l'Hon. N. H. Rightor, juge, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Veuve Annie A. Begue, No 43,027 du Dossier de la Première Cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à bonnes :

Deux certains lots de terre désignés sur les Nos 5 et 6 de l'îlet No 8, maintenant No 14, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District (Algier), borné par les rues Villeré, Berthelot, Seguin et Delaronde, lesquels lots mesurent chacun, au pied français, 40 pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cent dix-huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, galerie, cuves, hangars, etc., et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs, du reste, (s'il y en a) en un et deux ans de crédit avec billets à ordre portant 8 intérêt par an, privilège et lien de vendeur et les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant, le tout sous les taxes de l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 nov—4 19 20 27—déc 3 4

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 44,124—Division D—W. A. Brand & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La pétition présentée, il est ordonné que la somme déposée dans la caisse de la banque de W. A. Brand et Compagnie, et par lée dit W. A. Brand et A. Lapeyre, les mandataires et liquidateurs de cette maison, soit et est par le présent accepté; il est de plus ordonné que toutes procédures contre les personnes et les biens des dit marchands soient suspendues. Il est de plus ordonné que A. K. Amacker, soit et est par le présent nommé avocat pour représenter les créanciers inconnus des dits insolvables. Il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers des insolvables soit convoquée à la Bourse des Encanteurs, après les annonces et délais, pardevant Henri L. Gardner, Jr, notaire public, à son bureau, No 2 Banque Commercial, en cette ville Nouvelle-Orléans, Louisiane, le MERCREDI, 5 décembre 1894, commençant à 10 heures A. M.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1894.
(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge de cette Cour, Di vision E, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 nov—3 15—déc 5

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address, MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin F. Post, administrateur de la succession de Lorenzo Post et individuellement en Mme Joseph Amey, épouse de Frederick W. Amey et als., No 43,555, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Bonbin cottage enjoitive 328 et 240 rue G. F. Wilkinson.

Une double ligne de chars électriques passe devant à proximité des écoles, églises et chemins d'avancement et du nouveau dépôt I. C. à Mme. V. R. R.

Jeudi, le 3 janvier 1895, à midi.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, le 3 janvier 1895, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Divis on B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de B. F. Post, daté le 28 novembre 1894 et plus tard à un jugement rendu le 21 novembre 1894 et signé le 27 nov 1894, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Benjamin F. Post, administrateur de la succession Lorenzo Post, et individuellement vs Mme Josephine Amey, épouse de Frederick W. Amey et al., les deux ordres en jugement adressés à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes y appartenant, situé dans la Première District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Jackson, Carondelet et Coliseum, étant une partie du lot désigné par le No 5 sur un plan de monsieur Barthélemy Lafayette, fils, ingénieur civil en date du 27 mai 1830 et E Benny, notaire. Le dit portion de terre mesurant environ soixante-cinq pieds (65) de large sur quatre-vingt-dix pieds (90) de profondeur, ledit lot mesure vingt-sept pieds sept pouces et trois lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur la façade et de côté, salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour barnais, grenier à foin, écurie ayant environ six mangeoires, hangar, cuve, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à du bons locataires et raison de $14 p r mois, devrait rapporter $16.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Jackson, Laurel et Carondelet, mesurant environ 27 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Mary L. Nash et de l'autre par la propriété de Mme Bernard Eckers, ou ses ayants. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de François Bouet par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques à un étage, avec corridor en commun, la dit vingt et deux carpe de logis contenant ensemble six chambres, cuisine et deux étages, ayant 4 chambres, cuve, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, étant l'ancien lot de la magnolia, maintenant Bourbon, Dreyfus, Girod, maintenant Villeré et Union, faisant partie du lot désigné par le No 962 de l'îlet, No 2 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesurant, au pied français, 30 pieds de frée à la rue Rigaudet maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 963 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 962. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de François Bouet par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cave, puits, lieux d'aisance, accompagné de water-closet, connu sous le numéro municipal, vieux numéro, 498 rue Ragatelle.

4° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voie, privilèges qui y appartiennent, située dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, étant borné par les rues Union, Amour, maintenant Dryades et Claude et Français, faisant partie du lot désigné par le No 66 de l'îlet No 22 sur le plan de Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier dressé par J. A. Fabry, le décembre 1844, en l'étude de Félix Pesoy, ancien notaire, mesurant au pied anglais, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de face à la rue du fond, étant la même propriété que feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de Mlle Anastasie Déarsant, par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence composée de six chambres, cuisine, galerie, hangar, cave, puits, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 79, vieux numéro 77 rue Union.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant et stipulé par les 2 et 3 ans billets à ordre successifs et égaux portant intérêts à 8 pour cent par an, payables par parties à partir de la date de la vente jusqu'au parfait de payement avec hypothèque spéciale sur les dits biens et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sûreté, transfert de polices des taxes de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent sur le montant de leur enchère, pour lier la vente.

Actes de vente, pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—7 14 21 28—déc 5

PAR BAYNE & ONORATO.

Propriétés foncières, hypothèques et placements de l'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
21 nov—21 22 23 24 25 26—déc 6 13 20 27 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

La jolie demeure à deux étages,

Ancien No 95 rue Locust louée à raison de $14 par mois, et le cottage double en bois de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1/2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois de chaque côté.

Jeudi, 27 décembre 1894, à midi
Succession d'Enos T. Lane et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B—No 41 668.

EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la Par ioisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, et plus récemment d'un jugement spécial rendu le 31 octobre 1894, et signé le 5 novembre 1894, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, LE VENDREDI, 27 DÉCEMBRE 1894, à MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTE RS, NUMÉROS 629 et 631 RUE COMMUNE, au coin de la Banque Nationale d'Etat, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Philippe et Upperline, étant une partie du lot désigné par le No 5 sur un plan de monsieur Barthélemy Lafayette, fils, ingénieur civil en date du 27 mai 1830 et E Benny, notaire. Le dit portion de terre mesurant environ soixante-cinq pieds (65) de large sur quatre-vingt-dix pieds (90) de profondeur, ledit lot mesure vingt-sept pieds sept (7) pouces trois (3) lignes de face sur la largeur dans la fond. 79 pieds 4 pouces et 1 ligne environ ensemble les deux lots, ledit lot No 4 et 71 pieds 2 pouces de profondeur sur le ligne du fond qui la sépare de la balance du lot No 3 et 27 pieds 4 lignes de face à la rue qui est la partie la plus rapprochée de la rue St-Philippe du lot No 5.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, située dans le Faubourg Oscar, Troisième District de cette ville, étant désignée par le No 9 de l'îlet No 13, borné par rue Gentilly, rue Claude et Français, faisant partie du lot désigné par le No 66 de l'îlet No 22 sur le plan de Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier dressé par J. A. Fabry, le décembre 1844, en l'étude de Félix Pesoy, ancien notaire, mesurant au pied anglais, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Claude, sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de face à la rue du fond, étant la même propriété que feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de Mlle Anastasie Déarsant, par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent d'un grand magasin au premier étage et de quatre grands chambres au premier étage et deux chambres à coucher, chambre pour barnais, grenier à foin, écurie ayant environ six mangeoires, hangar, cuve, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à de bons locataires et raison de $14 p r mois, devrait rapporter $16.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Faubourg Oscar, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Jackson, Laurel et Carondelet, mesurant environ 27 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Mary L. Nash et de l'autre par la propriété de Mme Bernard Eckers, ou ses ayants. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de François Bouet par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques à un étage, avec corridor en commun, la dit vingt et deux carpe de logis contenant ensemble six chambres, cuisine et deux étages, ayant 4 chambres, cuve, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.

4° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voie, privilèges qui y appartiennent, située dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, étant borné par les rues Union, Amour, maintenant Dryades et Claude et Français, faisant partie du lot désigné par le No 66 de l'îlet No 22 sur le plan de Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier dressé par J. A. Fabry, le décembre 1844, en l'étude de Félix Pesoy, ancien notaire, mesurant au pied anglais, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 4 lignes de face à la rue du fond, étant la même propriété que feue Veuve J. A. Lebeo a acquise de Mlle Anastasie Déarsant, par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent d'un grand magasin au premier étage et de quatre grands chambres au premier étage et deux chambres à coucher, chambre pour barnais, grenier à foin, écurie ayant environ six mangeoires, hangar, cuve, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à de bons locataires et raison de $14 p r mois, devrait rapporter $16.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'au parfait payement, avec hypothèque spéciale sur les dits biens et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent comptant au moment de la vente de la propriété, et le reste du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Detbel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 16

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE
Seule, à deux étages, et Magasin; No 130 rue Perdido,
LOUÉE POUR $240 PAR AN.

Cette grande résidence en bois à deux étages,
No 98 rue Liberté,
Louée pour plus de $360 par an.

CES PROPRIÉTÉS SONT SITUÉES DANS les meilleures localités du Premier District, pour être toujours louées, près le Marché Feydras, et seulement à quelques minutes de marche du centre des affaires. Un des meilleurs placements offerts cette année.

Succession de Mme Margaret Walsh, veuve de Frédéric Weinmann.

No 43,748.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, No 910 rue Gravier—MARDI, 11 décembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de l'Honorable Jas. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, Margaret Walsh, veuve de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, en date du 5 novembre 1894, et plus tard un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans l'affaire de la succession de feu Frédéric Weinmann, la propriété ci-après décrite à savoir :

Une magnifique résidence en bois, à deux étages, avec terrain environnemental No 1,275 avenue St-Charles, angle sud-ouest de la rue Bordeaux, située dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet bornée par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de plus de la distance de la banquette, ensemble et séparée par un large jardin, assez large pour y ranger un Schlinger et une riche barrière en fer, et mesurant 192 pieds de large, avec corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave cuisine, boudoirs au rez-de-chaussée, et deux grands étages au deuxième étage, deux chambres à coucher, chambre de bain, chambre dans la mansarde et une chambre dans la cuisine de chaque côté, le fond est deux chambres à domestiques. L'extérieur est de belle et superbe étant en bois naturel, fronques peintes et vernies, ornements et fleurs des plus riches et du demin des plus artistiques.

Dans le fond sur la rue Carondelet, est une grande écurie en briques de deux étages ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles mangeoires et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et deux chambres au dessus pour fourrage au premier étage. Sur cette écurie est couvert trois massives citernes. Le terrain environnant est complètement clôturé et est distribué en allées pour y promener de vastes gazons d'arbres embrageux d'arbrisseaux et d'arbres fruitiers. Le terrain a 150 pieds sur 300 pieds, et mesure plus ou moins 120 pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur et 300 pieds de profondeur sur la rue Bordeaux et une profondeur de 250 pieds sur la ligne de côté vers la rue Upperline et 300 pieds de profondeur sur la propriété appartenant ou ayant appartenu à Mme Mary C. Wham et Veuve J. Brownlee.

Cette propriété est de 115 pieds de profondeur.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue St-Charles au point de vue de son intérieur et de son extérieur et de ses terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet du centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure de premier ordre et raffinée se trouveront rien de mieux sur le marché. Les acquéreurs ne peuvent pas rarement trouver de pareilles occasions.

2° Une agréable site manufacturière, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois à un étage, vaste avec machine, fourneaux, fours et le matériel qui y appartient dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet bornée par les rues Demande Carondelet, les rues St Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme mesurant environ 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200,